



Il faudrait des taxes CO₂ sur les importations pour annihiler les distorsions de concurrence



Alain Mestre,
consultant au cabinet Syndex

L'industrie face au défi climatique

Le changement climatique va obliger à bouleverser de fond en comble nos manières de produire. Avec un impact massif sur l'industrie en France et en Europe. La Confédération européenne des syndicats (CES) et la Commission européenne ont réalisé une importante étude pour essayer d'évaluer les conséquences prévisibles d'une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 (1). L'industrie (hors production d'énergie) est responsable de 20 % environ des émissions de CO₂ dans l'Union européenne.

La lutte contre le changement climatique va fournir d'énormes opportunités à certains secteurs d'activité, comme l'industrie des équipements énergétiques, les équipementiers spécialisés dans l'efficacité énergétique des bâtiments (qui représentaient déjà 174 000 emplois et 37 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2006 dans l'Union) ou encore les industries des matériaux de construction et d'isolants thermiques. En revanche, les mesures relativement volontaristes décidées en Europe pour lutter contre le changement climatique, et notamment la mise en place d'un système

de quotas d'émissions pour les 12 000 sites industriels les plus émetteurs (dont 1 400 en France), présentent des risques non négligeables pour des activités comme la sidérurgie ou les cimenteries, les branches les plus émettrices de l'industrie européenne. Les entreprises de ces secteurs, insérées dans le jeu du marché globalisé, pourraient être tentées de délocaliser leur production vers des pays n'imposant pas de réglementation CO₂ équivalente et, au minimum, de geler leurs investissements en Europe.

Cela aurait non seulement pour conséquences des pertes d'emplois en Europe, mais aussi un accroissement des émissions de CO₂ mondiales induit par les flux de transports des produits importés à partir des sites délocalisés. L'étude précitée estime ainsi à environ 50 000 les emplois menacés dans la sidérurgie européenne sur 350 000 et à 8 000 ceux qui le sont dans les cimenteries (sur 53 000).

Ces risques pourraient être amoindris en mettant en place, conjointement aux mesures contraignantes de lutte contre l'effet de serre, une politique industrielle, commerciale et sociale européenne visant à transformer la contrainte carbone en atout compétitif. Avec notamment des dispositifs d'ajustement aux frontières (taxe CO₂ compensatrice aux importations, normes CO₂ de référence imposées aux produits consommés dans l'Union...) pour annihiler les distorsions de concurrence ; des programmes de recherche et développement nationaux et européens plus ambitieux et mieux coordonnés ; mais aussi des dispositifs adaptés d'accompagnement social des transitions, impliquant les partenaires sociaux au sein d'instances dédiées spécifiquement à la lutte contre l'effet de serre. ■

(1) « Impact sur l'emploi du changement climatique et des mesures de réduction des émissions de CO₂ dans l'UE à l'horizon 2030 », étude réalisée en 2007 par un consortium composé de la CES, SDA, Syndex, Iistas, Wuppertal Institute. Téléchargeable sur www.syndex.fr



Denis - Réa

La sidérurgie est l'une des branches les plus menacées de l'industrie européenne.